

Politique d'Éthique du Groupe ROSSMANN

1. Introduction

La présente politique d'éthique du Groupe ROSSMANN reflète notre engagement en faveur du développement durable et du reporting ESG. ROSSMANN, acteur majeur du secteur de la transformation du papier et du carton, opère à l'échelle européenne à travers ses cartonneries, papeteries et cartonnages. Le Groupe s'appuie sur des valeurs partagées et une culture d'intégrité pour garantir la conformité à la législation et la promotion d'un environnement de travail respectueux et responsable. Le contexte industriel du Groupe, marqué par une forte présence en France et en Europe, impose une vigilance constante sur les enjeux éthiques, la prévention de la corruption, la lutte contre la fraude, la gestion responsable de l'information et la prévention des conflits d'intérêts.

Le Groupe ROSSMANN fonde son action sur cinq valeurs fondamentales : respect de la personne et tolérance, éco-attitude, professionnalisme et performance, intégrité et loyauté, et esprit client. Ces principes éthiques guident l'ensemble des collaborateurs dans leurs relations avec les parties prenantes internes et externes. Chaque salarié est acteur du respect et de l'application concrète de ce code de conduite, qui complète les textes légaux et réglementaires en vigueur dans chaque pays d'implantation du Groupe.

Définitions des thèmes matériels

- ✓ **Anti-corruption et extorsion** : Ensemble des mesures visant à prévenir, détecter et sanctionner toute forme de corruption active ou passive, ainsi que l'extorsion, dans les activités du Groupe.
- ✓ **Fraude** : Toute action délibérée visant à tromper, détourner ou manipuler des informations ou des ressources à des fins personnelles ou au détriment de l'entreprise.
- ✓ **Conflits d'intérêts** : Situation dans laquelle l'intérêt personnel d'un salarié ou d'un partenaire peut influencer l'exercice impartial et objectif de ses fonctions professionnelles.
- ✓ **Blanchiment d'argent** : Ensemble des procédés visant à dissimuler l'origine illicite de fonds afin de les réintroduire dans l'économie légale.
- ✓ **Gestion responsable de l'information** : Ensemble des pratiques visant à garantir la confidentialité, l'intégrité et la protection des données et informations sensibles de l'entreprise.

2. Affiliations RSE

Le Groupe ROSSMANN est membre de plusieurs organisations professionnelles et institutionnelles, telles que COPACEL, CAP, MEDEF, et CTP.

3. Champ d'Application

Cette politique s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe ROSSMANN, couvrant les 28 sites du Groupe, répartis dans 7 pays : France, Belgique, Pologne, Roumanie, Cote d'Ivoire, Ghana et Burkina-Faso.

Elle concerne tous les salariés, quels que soient leur fonction, leur type de contrat (CDI, CDD, intérimaires, alternants), ainsi que les sous-traitants intervenant sur nos sites. Le nombre de salariés couverts par la politique est de 3179 Salariés.

Définitions

- ✓ **Corruption** : La corruption désigne tout acte par lequel une personne investie d'une fonction publique ou privée sollicite ou accepte un avantage indu pour accomplir, retarder ou omettre un acte de sa fonction.
- ✓ **Fraude** : La fraude est un acte intentionnel visant à tromper autrui afin d'obtenir un avantage illégitime ou de causer un préjudice à l'entreprise.
- ✓ **Pratiques anticoncurrentielles** : Les pratiques anticoncurrentielles regroupent les comportements qui faussent le libre jeu de la concurrence, tels que l'entente, l'abus de position dominante ou la manipulation de marchés.

- ✓ Objectif 1 : Former 100 % des salariés des fonctions financières et commerciales à la prévention du blanchiment d'argent d'ici 2027.
- ✓ Objectif 2 : Réaliser un contrôle annuel des transactions financières sensibles sur 100 % des entités du Groupe à partir de 2027.
- ✓ Objectif 3 : Maintenir à zéro le nombre d'incidents avérés de blanchiment d'argent sur l'ensemble des sites du Groupe jusqu'en 2030.

Management de la Gestion responsable de l'information

La confidentialité et la protection des informations sont au cœur des préoccupations du Groupe. Tous les salariés, partenaires et prestataires sont tenus de respecter les obligations de confidentialité et de protéger les actifs informationnels du Groupe. Des campagnes de sensibilisation et des audits de sécurité informatique sont réalisés régulièrement.

- ✓ Objectif 1 : Maintenir un taux de sensibilisation de 100 % du personnel ciblé aux bonnes pratiques informatiques chaque année jusqu'en 2030.
- ✓ Objectif 2 : Réaliser des audits de sécurité informatique sur 100 % des sites opérationnels d'ici 2028.
- ✓ Objectif 3 : Réduction du nombre d'alertes relatives à la sécurité des données et à la confidentialité à 8 alertes sur l'année 2026.

5. Gouvernance de la Politique

La politique sociale du Groupe ROSSMANN est pilotée par Fabrice ROSSMANN et Jean-Marie PAULTES, occupant respectivement les postes de Directeur Général EE et EO. Sa mise en œuvre est assurée par la direction générale de chaque site en collaboration avec les services RSE et ressources humaines.

La fréquence de suivi et de révision de cette politique est biennale. Les déclencheurs de révision incluent les évolutions réglementaires, stratégiques ou organisationnelles.

La dernière révision a eu lieu le 16 octobre 2025.

Version	Date Mise à jour	Auteur	Objet révision
Version 01	16 octobre 2025	I Menager	Version initiale

La politique d'éthique est communiquée à l'ensemble des salariés via le portail interne du Groupe Rossmann et publiée sur le site web www.rossmann.com.

Elle est complétée d'une Charte Ethique – Code de Conduite remise à tous les salariés.

Le 16 octobre 2025

Jean-Marie PAULTES
Directeur Général EO



Fabrice ROSSMANN
Directeur Général EE & AFRIQUE

